



INTERVENIR DANS UN LYCÉE

LE PARCOURS POUR LES ENSEIGNANTS DE TAEKWONDO

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LE TAEKWONDO DANS LES LYCÉES



QUI ?

Un enseignant de taekwondo diplômé et licencié à la Fédération française de taekwondo et disciplines associées (club ou indépendant) qui souhaite intervenir auprès des lycéens dans un cadre scolaire.

- ✓ Être titulaire d'un diplôme reconnu par la FFTDA (ex : CQP, DEJEPS, BEES, etc.)
- ✓ Être à jour de sa licence FFTDA
- ✓ Avoir une assurance responsabilité civile professionnelle



QUOI ?

Proposer une activité taekwondo dans le cadre scolaire :

- Option facultative EPS
- Section sportive scolaire
- Association sportive (AS)
- Ateliers / cycles d'initiation
- Événements ponctuels (journées, démonstrations, etc.)

★ Objectifs : découverte, épanouissement, santé et citoyenneté.



OÙ ?

Dans un lycée public ou privé, général, technologique ou professionnel, partout en France.

En lien avec l'établissement, l'enseignant d'EPS ou le responsable de l'AS.



COMMENT ?

En suivant un parcours clair et en respectant le cadre de l'Éducation nationale et de la FFTDA.

Collaboration, confiance et professionnalisme sont les clés d'une intervention réussie !

LE PARCOURS ÉTAPE PAR ÉTAPE

1



SE PRÉPARER

Vérifiez vos prérequis (diplôme, licence, assurance) et préparez une présentation de votre parcours et de votre projet pédagogique.

2



PRENDRE CONTACT

Identifiez le lycée cible (proximité, projet, ouverture aux partenariats) et contactez l'enseignant d'EPS, le responsable de l'AS ou le proviseur adjoint.

3



DÉPOSER VOTRE PROJET

Proposez un projet écrit : objectifs, contenus, public visé, organisation, sécurité, moyens matériels, plus-value pour l'établissement.

4



VALIDATION INTERNE

Le projet est étudié en interne par le lycée (équipe EPS, direction, CSE / CA si besoin). Une convention peut être demandée.

5



SIGNATURE DE LA CONVENTION

Une convention tripartite est signée entre le lycée, l'intervenant, et éventuellement la structure d'appui (club / comité / ligue).

6



MISE EN ŒUVRE

Vous intervenez selon le planning établi, en lien avec l'équipe pédagogique. Suivi, évaluation et bilan régulier.

7



BILAN ET PÉRENNISATION

À la fin de la période, faites un bilan avec le lycée. Objectif : renouveler, développer et faire grandir le taekwondo dans l'établissement.

Ressources FFTDA disponibles : modèles de présentation, projet type, contacts utiles.

Un premier échange pour présenter votre projet et comprendre les besoins de l'établissement.

Le projet peut s'intégrer au projet d'établissement ou au projet EPS / AS.

La FFTDA peut vous accompagner dans la rédaction de conventions types.

Elle précise le cadre de l'intervention (période, horaires, obligations, rémunération, etc.).

Qualité pédagogique, sécurité et attitude exemplaire sont essentielles.

Valorisez vos actions et partagez vos résultats avec votre club, comité, ligue et la FFTDA.

LES BONNES PRATIQUES

- ✓ Respectez le cadre scolaire et les valeurs de la République.
- ✓ Travaillez en complémentarité avec les enseignants d'EPS.
- ✓ Assurez la sécurité et l'inclusion de tous les élèves.
- ✓ Communiquez régulièrement et soyez force de proposition.
- ✓ Portez haut les valeurs du taekwondo !



Votre engagement contribue à former des jeunes épanouis, respectueux et ambitieux.

Merci pour votre rôle d'ambassadeur du taekwondo !

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT ?

La FFTDA est à vos côtés ! Votre contact dédié :

- **Claude Carquer** — Conseiller Technique Fédéral et Territorial, Directeur National des Grades
- claudc.carquer@ffttda.fr
- 06 18 79 04 69
- www.ffttda.fr

UN ART MARTIAL, UNE ÉCOLE DE LA VIE